

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY**

**Séance du 14 décembre 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23  
Présents : 16  
Votants : 23  
Absents : 7  
Procurations : 7

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Mme SIRVEN Françoise, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme JACQUEMIN Monique, Mme FERRERES France, Mme ARNAUD Sandrine, M. CAPELLI Fabrice, M. JULIEN Eric, Mme LEOTARD Héléne, M. BELLOC Didier, Mme BAUCKEROOT Marie-Hélène

Procurations :

M. LE BLEVEC Loïc donne procuration à M. LAVIE Richard  
M. DEBARGE Francis donne procuration à Mme JACQUEMIN Monique  
M. SALVADOR Daniel donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion  
Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à Mme SIRVEN Françoise  
M. DI NATALE Paolo donne procuration à Mme REYREAU Peggy  
M. ARNAUD Hervé donne procuration à Mme GALABRUN-BOULBES Jackie  
M. FOURNEAU Julien donne procuration à M. DACHEUX Jean-Philippe

---

**Objet : VIE ASSOCIATIVE - Subvention exceptionnelle La Dansery**

---

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la Vie associative, informe les membres du conseil d'une demande de subvention exceptionnelle de l'Association La Dansery pour l'organisation d'un gala au Corum à Montpellier en juin 2024.

Ce dossier a été examiné par la commission « Vie associative » le 14 novembre qui propose une aide de 350 € pour encourager la tenue de cet événement. Le versement de cette aide est conditionné à la réalisation de ce projet en 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer.

.../...

Délibération n° 2023-046- 2/2  
Nomenclature : Finances locales – 7.5.3  
Date de convocation : 06/12/2023

Envoyé en préfecture le 21/12/2023  
Reçu en préfecture le 21/12/2023  
Publié le   
ID : 034-213402498-20231214-D2023\_046-DE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité (1 abstention) :

- ACCORDE une subvention exceptionnelle à l'association La Dansery pour l'organisation d'un gala de danse au Corum à Montpellier en juin 2024, d'un montant de 350,00 €
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024
- DONNE POUVOIR à Mme le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme



Le Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le